



## Organisation du dispositif «Devoirs faits».R.2023

« Le dispositif « Devoirs faits » constitue l'un des piliers de la politique éducative en faveur de l'égalité des chances. Il vise principalement trois objectifs pédagogiques : améliorer la synergie entre les temps de classe et les devoirs, rendre explicite les objectifs des devoirs et développer l'autonomie des élèves ».

Les élèves de 6<sup>ème</sup> ont une heure obligatoire inscrite dans leur EDT.

Ce dispositif ci-après concerne les élèves du cycle4 uniquement.

### 1/ Intervenants dans le dispositif : professeurs et AED

→ Volontaires « permanents » sur le trimestre ou sur l'année.

→ Volontaires ponctuelles. Le nombre d'heures disponibles sera calculé à partir du positionnement des professeurs volontaires permanents pour chaque trimestre.

### 2/ Organisation du dispositif :

→ L'Inscription se fait selon deux modalités :

- Inscription libre des élèves (proposition du GT)
- Inscription à la demande des parents (maintien du dispositif existant) via le formulaire diffusé aux familles ou à la demande du collège (PP/Direction/CPE).

→ L'effectif est fixé à 15 élèves maximum par groupe.

→ Les élèves se rangent près de la grande salle d'études. Prévoir un rang spécifique « Devoirs faits ».

→ L'appel est fait sur les fiches d'appel et remis à la VS (l'encadrant conserver un double).

### 3/ Fonctionnement du dispositif

→ l'élève doit connaître le travail à faire et avoir le matériel pour le réaliser. Dans le cas contraire, il sera renvoyé en études. Idem s'il ne travaille pas durant la séance.

→ L'élève indique ce qu'il a à faire, le professeur le guide et vérifie en fin de séance le travail.

→ Les travaux de groupe (3 élèves par ex) sont autorisés.

→ Préciser le cadre à l'élève sur la fiche d'information des familles :

- Je sais quel travail j'ai à faire et j'ai mon matériel pour le réaliser.

- Je m'engage à travailler de façon autonome et respectueuse des autres tout en bénéficiant de l'aide ponctuelle de l'encadrant si je la demande.

- Je fais le point, en fin de séance, avec le professeur sur le travail réalisé et ce qu'il reste à faire.